Membre du CA	Présent	Excusé	Absent	Membre du CA	Présent	Excusé	Absent
Didier BOUET	x			Louise BORDES	x		
Julien CARRÉ	x			Mathile HENRY	x		
Alexane DORLEAC	x			Jérémy PREVOST	x		
Benoît CHAMIOT-CLERC*	x			Frédérike ALWES	x		
Bérangère RONZON	x			Fabrice LAVELLE			x
Maxime SALVA	x						

*Floriane remplace Benoît pour ce CA car il est à une réunion de producteurs et ne pouvait pas être présent.

Ordre du Jour

- **Ouverture de la séance, vérification du quorum et nomination d'un secrétaire de séance.**
- **Approbation des PV des CA de décembre 2025 à août 2026.**
- **Gouvernance : Constat de vacances de postes au sein du CA par absences répétées et non justifiées**
- **Rappel des règles de prise de décision**
- **Ratification des AMI pour DIVAGRI 2027 et l'emploi d'Emilie GERMAIN**
- **Accès base de données**
- **Présentation d'un projet de Règlement Intérieur**
- **Projet de demande de rescrit fiscal**
- **Retour et bilan de la fête de la chèvre et de la brebis de Champeix**
- **Finalisation de l'organisation pour les Rencontres du Pastoralisme à Florac**
- **Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle**
- **Questions diverses**

1) Ouverture de la séance

En raison du retard d'Alexane DORLEAC, la prise de notes initiale est assurée conjointement par Floriane et Louise BORDES. La mise en page finale est confiée à Alexane DORLEAC. Le document fera l'objet d'une relecture croisée par les trois secrétaires avant soumission au CA.

2) Approbation des PV des CA en attente

Le CA procède au passage en revue et à la validation des PV des mois précédents :

- **Décembre 2025 à Février 2026 :** Validés. (Note : Le PV de décembre en ligne doit être complété car il officialise la répartition des rôles au sein du bureau).
- **Mars 2026 :** Validé sous réserve de corriger le statut de Mathilde HENRY (notée "excusée pour déplacement").
- **Avril 2026 (Point Pépinière de boucs) :** Validé après modifications de forme. Il est décidé de supprimer les patronymes des éleveurs. Le texte explicitera le manque de réponses des adhérents externes malgré les sollicitations. Le maintien de ce projet au sein du CA est motivé par le respect des obligations contractuelles et des enveloppes financières de la région (DIVAGRI).
- **Mai 2026 à Août 2026** : Validés à l'unanimité.

Débats transversaux issus de la relecture des PV :

- **Gestion des absences au CA :** Le CA constate de nombreuses absences non justifiées depuis avril. La décision est prise de prendre contact systématiquement par téléphone avec tout membre dès sa première absence non excusée afin d'en comprendre le motif. (par co-présidence ou secrétariat)
- **Secrétariat et Trésorerie :** Pour pallier les contraintes d'indisponibilité, le CA valide le principe d'instituer un binôme de secrétaires (1 titulaire, 1 remplaçant) et de trésoriers. L'usage d'un assistant IA pour la rédaction des comptes rendus est évoqué.
- **Transparence des projets :** Le CA retient l'idée de créer des fiches projets synthétiques annexes (pépinière de boucs, contrôle laitier) pour faciliter l'accès à l'information des adhérents.

3) Gouvernance : Constat de vacances de postes au sein du CA par absences répétées et non justifiées

La co-présidence prend acte de l'évolution de la composition du Conseil d'Administration :

- **Démission :** M. Fabrice LAVELLE a officiellement présenté sa démission par un courriel daté du 10 septembre 2026 suite à un désaccord de fond avec un membre du Bureau.
- **Vacance du Bureau :** M. Benoît CHAMIOT-CLERC fait part de sa volonté de quitter ses fonctions au sein du CA, évoquant un déficit de transparence et des difficultés de communication interne.
  Décision : Le poste de Vice-Président est déclaré vacant. L'élection du nouveau Vice-Président est formellement reportée au prochain CA. Un chantier de réflexion global sur la redistribution des tâches et l'entraide mutuelle entre administrateurs est ouvert.

4) Rappel des règles de prise de décision

Un rappel ferme à la collégialité est effectué conformément à l'article 2 des statuts de l'association : **il est strictement interdit d'engager l'association ou le livre généalogique par des initiatives individuelles sans un vote préalable et majoritaire du CA.**

5) Ratification des AMI pour DIVAGRI 2027 et l'emploi d'Emilie GERMAIN

AMI DIVAGRI 2027 : Le CA ratifie le dépôt des Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) auprès de DIVAGRI pour l'année 2027.

Le CA valide le recrutement d'Emilie GERMAIN à hauteur de 20 jours par an. M. Jérémy PREVOST s'est engagé à rédiger un projet de convention de mise à disposition détaillant les missions, en s'inspirant du modèle existant avec l'association « La Chèvre des Savoies ». Ce texte sera soumis à la prestataire puis au CA.

6) Accès à la base de données

M. Maxime SALVA formule une demande d'accès aux extractions de la base de données IDELE pour garantir l'équité statutaire et la continuité des projets (notamment la transmission de données à Mmes Louise BORDES et Bérangère RONZON pour la mise à jour du catalogue de boucs).

Décision : Le CA valide la nécessité de définir au préalable des règles strictes et claires pour la co-gestion de la boîte mail et des bases de données. L'élargissement des accès est conditionné à une structuration précise des tâches de chacun (traitement des PRM, catalogue de boucs) afin d'éviter toute erreur ou manquement dans le suivi des demandes des adhérents.

7) Présentation d'un projet de Règlement Intérieur

Le projet visant à soumettre le Règlement Intérieur au vote lors de la prochaine Assemblée Générale n'a pas pu être abordé par manque de temps.

Le sujet est reporté à l'ordre du jour du prochain CA.

8) Projet de demande de rescrit fiscal

L'opportunité de faire reconnaître l'ARCM-C comme association d'intérêt général (permettant la défiscalisation des dons et des indemnités kilométriques) est identifiée comme un projet pour 2027.

Faute de temps, le débat est reporté.

9) Retour et bilan de la fête de la chèvre et de la brebis de Champeix

Le point n'a pas pu être traité en séance.
Décision : Les retours d'expérience se feront de manière asynchrone par courriel, suivis d'échanges sur le groupe Signal de l'association.

10) Finalisation de l'organisation pour les Rencontres du Pastoralisme à Florac

Le sujet n'a pas été débattu formellement en séance par manque de temps. Des échanges informels ont eu lieu avec Louise BORDES et Maxime SALVA.
Décision : Les présences de Didier BOUET et Alexane DORLEAC sont pressenties, celles de Jérémy PREVOST et Mathilde HENRY restent à confirmer. Une réunion exceptionnelle dédiée à l'événement ou un groupe de discussion spécifique (Signal / WhatsApp) sera mis en place très prochainement avec les administrateurs disponibles.

11) Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle

Le CA initie la planification de l'AG du dernier trimestre 2026 :

- **Lieu :** L'association cible une organisation géographique centrée sur le noyau d'adhérents du département du Puy-de-Dôme (code postal 63). Julien CARRÉ transmettra les coordonnées des contacts à Frédérike ALWES, qui se charge de faire la prospection pour l'accueil de l'événement.

- **Date :** La date sera fixée entre fin novembre et mi-décembre 2026, selon les disponibilités de l'éleveur accueillant et des membres du CA.
- **Ordre du jour cible :** Intégration du vote du Règlement Intérieur et renouvellement du tiers sortant du CA.

12) Questions diverses

Non abordé en CA car manque de temps

Fin de réunion à 17h30.

Les prochaines dates de réunion du Conseil d'Administration auront lieu le:

16 Octobre 2026 à 13h30, en visio